VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

2525 RUE BIENVILLE,

ENTRE ROCHEBLAVE ET DORGENOIS.

Mme Magdelina Dietrich vs Mme Margaret Gry et al.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A No 97-253.

Il sera vendu à l'enchère publique MARDI le 12 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 26 octobre 1911 et signé le 6 novembre 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certaines terrains, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qu'il y trouvent et tout ce qui y appartient, situés dans le Second District de cette ville, désignés par les numéros six et sept, dans le carré No 329, borné par les rues Bienville, Bienville Dorgenois et Conti, commençant à cent cinquante deux pieds neuf pouces du coin des rues Bienville et Rocheblave et mesurant ensemble cinquante quatre pieds (54) quatre (4) pouces de façade rue Bienville et cent cinquante (150) pieds cinq (5) pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le tout conformément à un certain arpentage fait par Hy L. Zander, ingénieur et voyer, daté du 23 décembre 1904, annexé à un acte passé pardevant C. C. Friedrichs, notaire le 27 mars 1905, lesdits terrains sont numérotés six et sept et sont composés des premiers terrains vingt et vingt-un dans ledit carré abouttissant aux terrains six et sept inférieurs, ledits terrains six et sept étendant à angle droit des terrains premier et huit, ladite portion de terre mesurant à partir du point sur la ligne mitoyenne du terrain numéro six le plus proche de la rue Rocheblave et s'étendant vers la rue Dorgenois, cinquante-sept 57 pieds, dix (10) pouces et trois lignes, jusqu'à un point sur la ligne divisant les premiers terrains sept et huit par une profondeur de trente-cinq (35) pieds cinq (5) pouces entre lignes parallèles, ladite portion de terre étant aussi indiquée sur ledit plan ci-dessus mentionné.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple No 2525 rue Bienville à distance sous un endroit contiennent six chambres très bien tapissées s'ouvrant sur un vaste corridor avec gaz et toutes autres commodités, trois chambres, deux offices, chambre à bain et offices ouvrant sur le corridor et une galerie, la maison est construite de façon à donner accès à chacune des chambres du corridor sans gêner toute la façade et de côté aussi des allées pavées, trois cheminées.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1911 en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication entre les mains de l'encanteur. Lacte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire aux frais de l'acquéreur.

H. D. Danziger, avocat pour la demanderesse.

F. B. Thomas et W. H. Parcoe, avocats pour la défenderesse.

10 nov—10 12 19 26—déc 3 10 12

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

UN JOLI COTTAGE SIMPLE

2033 rue Ferr

Entre les rues Pauline et Spruce.

Succession de Mme Pauline C. Smith, épouse de James L. Brooks.

No 98,270—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

Par DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—(MARDI 26 décembre 1911) à midi à la Bourse des Propriétés Immobilières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessous décrite à savoir:

1. Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y sont situées dans le Septième District de cette ville, désigné comme terrain 14 dans le carré No 108, situé au numéro 240, borné par les rues Ferr (actuellement Washington), Spruce (actuellement Hurstmere), Panola (actuellement Cypress) et Burdette, et ayant terrain mesure 30 pieds de façade rue Ferr sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et est contigu au lot 13 qui forme le coin des rues Ferr et Panola, les améliorations sont désignées par le No 2033 rue Ferr, et comprend un cottage en bois briques et ardoises ayant 5 chambres, bain, etc.

2. Un lot de meubles de ménage.

Conditions—Pour les meubles, comptant. Pour la propriété immobilière 1/3 ou plus comptant la balance s'il y en a à crédit de un an à l'option de l'acquéreur. La partie à crédit devant être attestée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre et parfait, endossé portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de non paiement du billet à maturité et ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au détenteur du billet, et l'acquéreur assumant en sus et au dessus du montant de son enchère les taxes de 1912. Dix pour cent au moment de l'adjudication.

Lacte de vente pardevant E. A. Parsons, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 nov—25 26—déc 3 10 17 24 26

Stoudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE

Mme Mary J. Conway, épouse de Edwin Mahony et als vs les Mineures Florence Garland, Sadie Garland, Rosabelle Garland et Marguerite Garland.

No 98,510—Cour Civile de District—Division A.

COTTAGE DOUBLE,

211-23 rue Eliza Alger,

Cinq Terrains sur l'avenue Brooklyn, encoignure Lawrence.

Deux Terrains rue Lawrence, entre l'avenue Brooklyn et Monroe.

Par STOUDBACK, STERN & GUMBEL LTD—Léonard L. Stern, encanteur—MARDI, le 19 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu et jugement signé en cour ouverte le 8 novembre 1911, et le 14 novembre 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet irrégulier No 32, borné par les rues Eliza, Bourg, Eveline, Market (maintenant avenue Oleandas) et la rue Fowler, désignés par les Nos 19 et 20 du dit îlet sur un plan de la ville d'Alger, dressé par A. D'Hémécourt, voyer, daté du 18 mars 1842, et le 10 septembre 1846, duquel plan les dits lots mesurent comme suit:

Le lot No 19 mesurant trente pieds de face à la rue Eliza, cent dix pieds en profondeur sur la ligne de division du lot No 18, quatre-vingt dix-neuf pieds pieds, cinq pouces et dix lignes sur l'autre ligne de côté, de là sur une ligne oblique du fond de dix-neuf pieds, cinq pouces et sept lignes sur la ligne vers la rue Bourg, le lot No 20 mesurant trente pieds de face à la rue Eliza, quatre-vingt dix neuf pieds cinq pouces et dix lignes en profondeur sur la ligne de division du lot No 19, quatre-vingt pieds et trois lignes en profondeur sur l'autre ligne de côté et trente cinq pieds, sept pouces et cinq lignes sur une ligne oblique du fond toutes mesure française. Les améliorations consistant d'un cottage double contenant de chaque côté galerie, quatre chambres et cuisine et est connu par les Nos municipaux 221-223 rue Eliza.

2. Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située en partie dans la paroisse d'Orléans et partie dans la paroisse de Jefferson, dans l'îlet borné par les rues Madison, Bringier, Monroe et Lawrence, désignés comme lots Nos un, deux, trois, quatre, cinq, vingt trois et vingt-quatre dudit îlet. Les lots numérotés un à cinq inclusivement, mesurant chacun trente-et-un pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Madison (maintenant avenue Brooklyn) sur une profondeur de cent vingt huit pieds. Le lot No un formant l'encoignure de la rue Madison (maintenant avenue Brooklyn) et la rue Lawrence. Les lots Nos vingt trois et vingt quatre mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue Lawrence sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes, le tout mesurant plus ou moins.

Conditions—Comptant. Les actes de vente pardevant Sidney F. Gautier, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication et devant être déposé chez

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Encanteurs.

N. E. Humphrey, avocat.

16 nov—16 19 26—déc 3 10 17 19

FARINE NAPOLEON

Spécialement préparée pour l'usage des Boulangeries, faite avec du blé du Minnesota et ayant une force supérieure.

Browder Frères Cie,

AGENTS DU SUD,

No 314 RUE MAGASIN,

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

VENTES A L'ENCAN

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Au plus haut enchérisseur sans limite ou réserve. Le Cottage Double et Bâtisse de Magasin 2727-29-2733 rue Première, encoignure de la rue Clara, îlet des rues Magnolia et Philip. Le Cottage comprenant 3 chambres de chaque côté et la Bâtisse du Magasin comprenant environ 3 chambres sur deux terrains 61 pieds de face sur 91 pieds 8 pouces de profondeur. A l'Encan JEUDI le 7 décembre 1911 à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne à midi.

Conformément à un ordre daté et signé du 24 août 1911 et d'un jugement rendu le 13 octobre 1911 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire de Mme Kate E. Burke vs Esther et Irma Moutbon No 96,657 du docket de ladite Cour, le procédé de vendre la propriété ci-après décrite à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne à midi, JEUDI 7 décembre 1911.

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet formé par les rues Première, Philip, Magnolia et Clara, lesdits lots sont désignés par les Nos un et deux sur un certificat d'arpentage dressé par W. D. Eram député voyer de ville en septembre 1910 d'après lequel lesdits lots sont contigus formant l'encoignure des rues Première et Clara et mesurant comme suit. Le lot No un formant l'encoignure des rues Première et Clara et mesurant trente-et-un pieds de façade à la rue Première sur une profondeur de quatre-vingt-onze pieds huit pouces entre lignes parallèles, le lot No deux est contigu au lot No un et mesurant trente pieds de façade à la rue Première sur une profondeur de quatre-vingt-onze pieds huit pouces entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le tout payable en un an et deux ans de crédit par billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final, acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. Lacte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James J. Wolife, notaire.

McCloskey & Benedict, avocats.

4 nov—4 12 19 26—déc 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété qui s'améliore.

Troisième Ward.

Encoignure des rues Banks et Dorgenois.

Succession de Mlle Margaret Quinn

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.—No 97,356.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 7 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 2 novembre 1911, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Banks, Dorgenois, Rocheblave et Palmyra, désigné comme lot No 18 de l'îlet No 578, sur un plan dressé par A. D'Hémécourt voyer le 16 juillet 1853, déposé en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, par un acte daté du 10 octobre 1853 et par le même numéro sur une copie du plan dressé par Arthur De Armas, voyer, le 7 mars 1871, et annexé à un acte passé dans le bureau du dit P. C. Cuvellier, notaire, le 26 mars 1871, ledit lot formant l'encoignure des rues Banks et Dorgenois et mesurant vingt quatre pieds quatre pouces et cinq lignes de face à la rue Banks sur cent huit pieds de profondeur et façade à la rue Dorgenois.

Etant la même propriété qui a été acquise par ladite défunte par acte de partage entre elle et ses cohéritiers d'après un acte pardevant George W. Flynn, notaire, en date du 10 mars 1903, enregistré dans le Bureau des Transferts 194, folio 218, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une bâtisse simple en bois à un étage, No 342 rue Dorgenois, coin Banks, et le cottage simple en bois à un étage No 330 rue Dorgenois.

La rue Banks est pavée; près des lignes de cars et dans une section qui s'améliore.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final, acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et de coutume de sécurité. 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey & Benedict, avocats.

5 nov—5 12 19 26—déc 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une jolie résidence simple en bois

A DEUX ETAGES,

Avec Mansarde.

No 826 RUE CHEROKEE.

Succession de John C. Wickliffe.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 98,431.

Par KERNAGHAN & CORDILL.—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 7 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 2 novembre 1911 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Magnifique Résidence simple en bois à un étage et mansarde, No 826 rue Cherokee, contenant vestibule, cinq chambres et chambre à bain, sur un certain morceau ou portion de terre situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 99 borné par les rues Cherokee, Hillary, Maple et Burthe, ladite portion de terre commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Cherokee et Berthe et mesurant 60 pieds de face à la rue Cherokee sur 62 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles et ont composé de la moitié du fond des lots Nos 19 et 20 comme il est démontré sur un plan dudit îlet par Jacob Rothean, voyer, le 16 décembre 1835, annexé sur un devis de L. H. Pilié, voyer, annexé à un acte de vente pardevant P. E. Théard, le 26 octobre 1835, acquis par J. C. Wickliffe, de la Crescent City Building & Homestead Association, d'après un acte passé pardevant C. C. Friedrichs, notaire, le 17me jour de mars 1908. Enregistrée en le Bureau des Transferts en le livre 215, folio 572. Près de l'avenue St Charles dans un bon voisinage, où les propriétés s'améliorent rapidement et convenable pour occupant ou placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an à l'option de l'acquéreur et la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur du billet, l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère les taxes de l'année 1911.

Dix pour cent comptant sera requis de l'acquéreur au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Fred. Deiesl, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat.

5 nov—5 12 19 26—déc 3 7

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Einstein Bros Co. versus Domun and Vidaillet Indv. and in-solido.

Première Cour de Cite de la Nouvelle-Orléans—No 50,078—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Division A Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 9 décembre 1911, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un grand coffre-fort en fer, une vitrine en verre un "Roll Top Desk", un comptoir de buvette, un lot de bouteilles vides, un lot de vin en bouteilles, un Buggy et harnais, un cadre avec portes en treillis, licences de ville et d'Etat de 1911, et etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant.—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.—E. M. Stafford, avocat pour la demanderesse.

28 nov—28—déc 3 9

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

National Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 1,450, Dossier Probatif, 13me Cour Judiciaire de District, Paroisse de Rapides

AVENUE GENTILLY

UNE OCCASION RARE

"Lund Tract"

Six 6 Arpents de Face, Sept 7 Arpents de Largeur dans le Fond, Vingt 20 Arpents de Profondeur.

120 Arpents ou à peu près 100 Acres Américains.

La Plus Haute Terre de la Ville, Entourée, et la Meilleure Etendue pour Développement, à Petite Distance de Lignes de Chars.

Par CHARLES ROTH, Encanteur—Bureau No 604 Place Congress—En vertu d'un ordre rendu par W. F. Blackman, juge de la 13me Cour Judiciaire de District, Paroisse Rapides, 21 octobre 1911, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée Isabella Lund, exécutrice testamentaire, par Charles Roth, encanteur, je procéderai à vendre à l'enchère publique, JEUDI le 7 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une étendue ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant et étant située sur le Chemin de Gentilly, en cette ville, mesurant plus ou moins six (6) arpents et quatorze (14) toises de face au Chemin de Gentilly, sur une profondeur de vingt (20) arpents et mesurant dans le tout sept (7) arpents et quinze (15) toises, conformément à un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, décrit ou mentionné en un acte passé pardevant Antoine Dubourcourt, un des notaires en cette ville, le 21 octobre 1854, ensemble avec tous les droits, réclamations demandes et actions que Jos Travy peut avoir contre la ville de la Nouvelle Orléans pour appropriation illégale par ladite corporation ou portion de terre de ladite ferme ou étendue de terre pour fouiller un canal à travers et pour dommages à la dite propriété résultant de ladite expropriation.

La propriété ci-dessus devra être vendue sujette à la dédication de la ville de la Nouvelle-Orléans d'une certaine étendue faisant face au Chemin Gentilly laquelle étendue est conforme aux lignes posées par l'Ingénieur Civil et est fait dans le but d'élargir le Chemin de Gentilly.

Conditions—Pas moins de vingt trois mille trois cent cinq cent trente trois et 33 1/3 100 ($23,333 33 1/3) dollars comptant, la balance à l'option de l'acquéreur au comptant ou en montants égaux à un, deux, trois et quatre ans, avec intérêt payable annuellement à huit (8) pour cent. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1911. Et conformément aux termes d'après l'ordre de cour comme suit:

Pour du comptant, pour pas moins de deux tiers de l'évaluation de ladite propriété étant vingt trois mille, trois cent trente trois et 33 1/3 (19) ($23,333 33 1/3) dollars, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1911, et pour la balance s'il y en a, en crédit de un an ou en deux trois et quatre ans de la date de la vente portant intérêt au taux de huit (8) pour cent par an, devant être représenté par quatre billets ou billets à ordre montrant à leur échéance l'acquéreur ou des acquéreurs et par eux endossés, lesdits billets ou billets devant contenir l'honoraire usuel d'avocat de dix (10) pour cent, hypothèque spéciale et privilège de vendeur devant être retenus dans les titres de vente, reconnu par l'acquéreur ou les acquéreurs, pour en plus garantir le paiement complet et final desdits billets ou billets, avec intérêt et frais d'avocate, et titre aussi devant contenir le pacte de non aliéna du. Lacte de vente devant être passé pardevant Alex a Brian, notaire, et déposé dit 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Isabel à Lund exécutrice testamentaire.

CHARLES ROTH, Encanteur.

National Realty Com any Limited.

H. C. et J. B. Roberts Roder, Mining Brian et Nas avocats.

5 nov—5 12 19 26—déc 3 7

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE CHARLES McGOVERN

COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS, DIVISION C—No 98,632

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dossier No 98,632 dans l'affaire intitulée Succession de Charles McGovern, ledit ordre daté et signé du 22 novembre 1911 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI le 28 décembre 1911, la propriété décrite dans l'inventaire, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Royale, Bourbon et Ursulines, mesurant trente pieds de face à la rue St Philippe sur quatre-vingt deux pieds plus ou moins, borné sur un côté par la propriété de Antoine Duclos, en assignée, étant la même propriété acquise par Filippo Luizza et son épouse Marie Antoinette Bini, son épouse, par acte de vente passé pardevant Philip J. Patorno, notaire, le 4 avril 1905, enregistré en le Bureau des transferts, livre 178, folio 311.

Conditions—Un tiers ou plus comptant du prix d'achat, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, représentée par billets de l'acquéreur et garantie par hypothèques et lien de vendeur et par le pacte de non aliénando, intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'à paiement, la police d'assurance devant être issue portant la clause que la perte s'il y a doit être payée au porteur des billets hypothécaires; l'acquéreur devant payer pour tout certificat et les taxes d'Etat de 1911 et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant U. Marinoni, Jr, notaire, et payer en à compte de 10 0/0 (ne portant pas d'intérêt) chez

LOUIS C. SPEAR, Encanteur.

347 rue Carondelet.

26 nov—26—déc 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE MRS PETER McGOVERN.

COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS, DIVISION D, No 98,509.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, Dossier No 98,509, dans l'affaire intitulée Succession de Mme Peter McGovern, ledit ordre daté et signé du 20 novembre 1911, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI le 28 décembre 1911, la propriété décrite dans l'inventaire, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Quatrième Annonciation, Chippewa et Washington, ledit lot est désigné par le numéro 14 sur un plan de W. T. Thompson, voyer, soumis à la cité le 16 avril 1910 et déposé pour référence en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, et mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles, les améliorations ci-dessus étant No 716 rue Quatrième.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur, le crédit de ladite vente devant être démontré par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1912. Lacte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edward B. Ellis, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

Martin H. Manion, avocat pour la demanderesse.

26 nov—26—déc 3 10 17 24 28

Jas A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Cottage Double de Valeur, 4860-4862 rue Laurel,

Céleste Remy et al vs le Mineur Morris Martinez.

No 97,835—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 5 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 27 octobre 1911 et signé le 31 octobre 1911 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, anciennement Faubourg Bouligny, Paroisse de Jefferson, étant une partie du lot désigné par le lot No 2, sur un plan dressé par C. F. Zimpla, député voyer, le 18 mars 1834, et déposé en l'étude de L. I. Caire ancien notaire en cette ville. Ladite portion de terre formant partie du lot No 2, l'îlet No 7 devant être pris sur le côté du lot No 3, mesurant en mesure américaine trente (30) pieds de face à la rue Laurel sur cent (100) pieds de profondeur, borné par le No 3 et de l'autre côté par l'autre portion du lot No 2, dans l'îlet Association, Lyon, Upperline et Laurel.

Les améliorations comprennent le cottage double désigné par les Nos 4860-4862 rue Laurel contenant 4 chambres de chaque côté, retiré de la banquette, allée, grande cour, maintenant occupé comme résidence simple, sera vendu pour régler l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur payant les taxes de ville et d'Etat pour les années 1910 et 1911, et toutes certificats nécessaires dans l'affaire, 10 0/0 de dépôt au moment de la vente. Lacte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant A. J. Peters, notaire.

E. W. Rischow, avocat.

5 nov—5 12 19 26—déc 3 5

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CETTE BATISSE DOUBLE EN BRIQUES A UN ETAGE,

Nos 731 et 733 RUE ST-PHILIPPE,

Entre les rues Royale et Bourbon, louée à de bons locataires à $30.00 par mois. Entourée par des lignes de chars et à approximité du Marché Français, Ecoles Publiques et Privées, etc.

A l'Encan, JEUDI, le 28 Décembre 1911, à Midi,

Pour effectuer un partage entre les héritiers de la défunte Mme MARIE A. BINI, Veuve de FILIPPO LIUZZA.

No 97,239—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

Par LOUIS C. SPEAR & Co. Louis C. Spear, Encanteur—Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Théard, le 26 octobre 1835, acquis par J. C. Wickliffe, de la Crescent City Building & Homestead Association, d'après un acte passé pardevant C. C. Friedrichs, notaire, le 17me jour de mars 1908. Enregistrée en le Bureau des Transferts en le livre 215, folio 572. Près de l'avenue St Charles dans un bon voisinage, où les propriétés s'améliorent rapidement et convenable pour occupant ou placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an à l'option de l'acquéreur et la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur du billet, l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère les taxes pour l'année 1911.

Dix pour cent comptant sera requis de l'acquéreur au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Fred. Deiesl, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat.

5 nov—5 12 19 26—déc 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Améliorée de Valeur

ENCOIGNURE DES RUES ORLEANS ET BOURGOGNE,

Entourée de Lignes de Chars, près des Eglises, Marchés, Ecoles et autres Convenances, à 5 Minutes de Marche de la rue du Canal.

Loué $40.00 par mois.

SUCCESSION DE CHARLES EUGENE MONTARDIER.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 98,346.

Par LOUIS C. SPEAR, Encanteur, bureau 347 rue Carondelet—Il sera vendu, MARDI le 5 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le dit ordre a été daté et signé le 27 octobre 1911, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 88 borné par les rues Orléans, Bourgogne, Dauphine et St Pierre, formant l'encoignure des rues Orléans et Bourgogne, et mesurant en mesure française 43 pieds de face à la rue Orléans sur 72 pieds de profondeur et faisant face à la rue Bourgogne.

Les améliorations sur cette propriété consistant d'une bâtisse en briques à un étage ayant 7 chambres et mansarde ayant 2 chambres, et bâtisses en briques dans le fond à deux étages contenant 4 chambres au rez-de-chaussée et 4 chambres au dessus communiquant par les numéros municipaux 938 et 940 rue Orléans.

Conditions—Comptant, l'acte de vente devant être passé pardevant Gustave A. Liambias, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur.

29 oct—29—nov 5 12 19 26—déc 3 5

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Joseph D. Warburg.

No 96,792—Cour Civile de District, Division C.

Propriété de Choix pour Residence.

COTTAGE DOUBLE

4700 et 4701 avenue S. Carrollton,

Encoignure Cleveland.

UNE RESIDENCE SIMPLE A 2 ETAGES,

4033 Avenue Cleveland.

A l'Encan, MERCREDI, 13 DECEMBRE 1911, à MIDI,

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES DE FREED, 914 Rue Gravier.

Par FREED & CO.—A. A. Freed, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé du 5me jour de mai 1911, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, située dans le Premier District de cette ville, désignée par le No 18 dans l'îlet No 756, borné par les avenues Carrollton et Cleveland, les rues Pierce et Canal, sur un devis dressé par W. D. Eram, député-voyer de ville, daté du 8 juin 1909, et annexé à un acte d'achat de vendeur ci-après mentionné, d'après lequel devis ledit lot mesurant 35 pieds, neuf pouces et 3 lignes de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur et façade à l'avenue Cleveland de 141 pieds 10 pouces et 7 lignes, une première profondeur sur la ligne de côté vers la rue du Canal de 122 pieds 10 pouces, de là s'élargissant vers la rue du Canal de 32 pieds, de là une deuxième profondeur de 15 pieds 5 pouces et 5 lignes à la ligne du fond, lequel ayant une largeur de 65 pieds.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an, ladite portion du crédit devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement portant 8 pour cent d'intérêt et garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. La propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police délivrée au porteur du billet hypothécaire, et l'acquéreur devant payer au dessus du montant de son enchère toutes les taxes exigibles sur la propriété en 1911, et de payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

FREED & CO.,

Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières, 914 rue Gravier.

12 nov—12 19 26—déc 3 10 12